



Rigoureux et Créatif
Précis et Imaginatif

FICHE CONSEIL

Comment lire son bilan et interpréter son résultat

Faites le bilan à l'heure des comptes



Nos fiches conseils ont pour objectif de vous aider à mieux appréhender les notions
• **comptables** • **fiscales** • **juridiques** • **sociales** • **de gestion**



Annœullin
03 20 58 92 92

Gravelines - Dunkerque
03 28 23 19 24

Lens
03 21 78 55 68

Orchies
03 28 77 87 97

Seclin
03 20 90 04 02

Wasquehal
03 20 81 92 81

Réf. : DEV/O/FC/004/03-18/OCA

Nom du Document : Comment lire son bilan et interpréter son résultat

Chemin d'accès 2- DEVELOPPER\FICHES CONSEIL\COMPTA FISCA

Note d'information non contractuelle. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la législation est sujette à évolution et qui lui appartient de vérifier l'état du droit applicable au jour de la lecture de la présente note.

Page : 1/7

© 2016 Trigone Conseil - Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.



Vous connaissez chaque année le résultat de votre activité lors de l'élaboration de vos comptes annuels.

Vous pouvez apprécier l'évolution de votre chiffre d'affaires et de votre résultat.

Mais le bénéfice que vous pouvez tirer des documents comptables qui vous sont remis par le Cabinet ne doit pas se limiter à l'analyse de l'évolution globale de votre activité.

VOTRE BILAN, véritable photographie de la situation patrimoniale de votre affaire, est une mine de renseignements qui doit vous permettre d'ausculter la santé financière de votre entreprise.

VOTRE COMPTE DE RESULTAT récapitule, lui, l'intégralité des opérations réalisées au cours de l'exercice. L'analyse de sa structure et de l'évolution de ses postes-clés doit vous permettre de déceler vos faiblesses aussi bien que vos points forts et ainsi de pallier les premières et d'affiner les seconds.

Voici les principales étapes de cette analyse qui vous permettra de transformer une obligation juridique et fiscale en un véritable « debriefing » riche d'enseignements pour l'avenir.



D'où provient ce résultat

Vous devez commencer par vous demander si le résultat dégagé par votre entreprise au cours de l'exercice provient de son activité, de sa situation financière ou d'événements exceptionnels ?

En effet, pour un même résultat, le diagnostic pourra être très différent. Il convient donc de bien analyser sa composition.

Le compte de résultat est divisé en trois parties :

- ▶ Une partie exploitation qui comprend le détail des produits et charges d'exploitation et sert à déterminer le résultat d'exploitation, c'est-à-dire le résultat de l'activité proprement dite (ligne GG ou 270) ⁽¹⁾
- ▶ Une partie financière qui détermine le résultat financier (ligne GV ou 280 - 294).
- ▶ Une partie exceptionnelle d'où découle le résultat exceptionnel (ligne HI ou 290 - 300).

Le cumul de ces trois résultats, diminué de l'impôt sur les sociétés pour les sociétés qui y sont assujetties, correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice.

⁽¹⁾ Les références des lignes sont celles des imprimés fiscaux. Vous pouvez ainsi mettre immédiatement en pratique les analyses et les conseils de ce dossier en vous reportant à votre liasse fiscale.

Comment évolue votre marge brute ?

On a coutume de dire que la marge brute est constituée par la différence entre le prix de vente et le prix d'achat des marchandises. Toutefois, lorsque l'on cesse de raisonner au niveau d'une opération donnée et que l'on cherche à déterminer la marge brute globale dégagée au cours d'un exercice entier, le seul montant des achats n'est ni significatif, ni suffisant.

En effet, l'entreprise peut par exemple avoir puisé dans ses stocks et réalisé des ventes sans achats préalables. Il faut donc retenir pour le calcul de la marge, non pas le total des achats, mais le total des achats consommés sur l'exercice.

Ainsi, la marge brute est la différence entre le chiffre d'affaires, (ligne FL ou 232 – 230 – 226 - 224) d'une part, et les achats et la variation de stock d'autre part (lignes FS à FV au 234 - 240).

Son évolution dans le temps est à surveiller. De plus, sa comparaison avec des entreprises exerçant des activités similaires est riche d'enseignements.

L'évolution de vos charges est-elle satisfaisante ?

Le poids de certaines charges peut avoir une influence déterminante sur votre résultat.

Lors de l'examen de votre bilan, vous devez donc reprendre chaque poste de charges, dont le Cabinet vous a fourni le détail, et analyser son évolution sur les derniers exercices et par rapport à la variation de votre chiffre d'affaires.



Parmi les charges, certaines sont fixes et d'autres sont variables.
Veillez à ce que vos charges fixes restent à un niveau raisonnable.

En effet, plus la part de charges fixes est importante, plus la moindre baisse d'activité fragilise l'entreprise.



La trésorerie dégagée au cours de l'exercice est-elle suffisante ?

La « trésorerie » nette dégagée (cash flow) doit au moins permettre :

- ▶ De rembourser vos emprunts,
- ▶ De payer les investissements que vous autofinancez,
- ▶ De financer le besoin en fonds de roulement (c'est-à-dire l'argent nécessaire au fonctionnement de l'entreprise)
- ▶ De rémunérer les propriétaires de l'entreprise, les actionnaires ou l'entrepreneur individuel.

Afin de pouvoir vous assurer que la « trésorerie » que vous avez dégagée est suffisante pour faire face à ces affectations, vous devez d'abord en déterminer le montant, ce qui est relativement simple.

En effet, pour le calcul de votre résultat, il a été tenu compte de certaines charges qui ne sont jamais décaissées (les dotations aux amortissements et aux provisions principalement) et de produits qui ne sont jamais encaissés (les reprises sur provisions par exemple).

Si vous neutralisez ces charges non décaissées et ces produits non encaissés, en ajoutant les premières au résultat et en déduisant les seconds, vous obtenez le flux potentiel de trésorerie dégagée par votre entreprise.

Ce flux est appelé **capacité d'autofinancement**. C'est cette somme qui doit être rapprochée du total des échéances annuelles de l'entreprise pour déterminer si celle-ci pourra faire face à ses engagements.

Vos capitaux propres sont-ils suffisants ?

Les capitaux propres (ligne DL ou 142) sont, pour vos partenaires, l'un des principaux éléments représentatifs de la santé financière de votre entreprise.

D'un montant égal à la différence entre l'actif (ce que votre entreprise possède) et le total des dettes, ils correspondent à l'intensité des efforts faits par les propriétaires de l'entreprise, soit sous forme d'apports, soit sous forme de bénéfices non prélevés et laissés en réserves.

Comparé au total du bilan, le montant des capitaux propres permet d'apprécier le degré d'autonomie financière de l'entreprise. Plus il est important en valeur relative, moins l'entreprise dépend de financements externes.

Vous devez donc porter un jugement objectif sur la structure de votre bilan et tenter de limiter la part des dettes dans le passif de votre entreprise.

Trigone
CONSEIL

L'équilibre financier est-il respecté ?

Votre entreprise possède des actifs.

Certains sont dits permanents car ils présentent une certaine stabilité.

Le fonds de commerce et le matériel par exemple : ce sont les actifs immobilisés.



D'autres ont des délais de rotation plus rapides, tels les stocks ou les créances clients : ils peuvent être qualifiés d'actifs à court terme ou actifs circulants.

En ce qui concerne le passif, la même distinction peut être faite. Le passif à long terme comprend les fonds apportés ou laissés par les actionnaires ou l'entrepreneur et les emprunts.

En revanche, les autres dettes, (fournisseurs, organismes sociaux, Etat, ...) sont en principe à brève échéance.

Si vous comparez l'actif immobilisé et les capitaux permanents
(capitaux propres + capitaux d'emprunt à + d'1 an),
vous obtenez :

« le fonds de roulement »

Un fonds de roulement négatif ou faiblement positif est généralement un signe de déséquilibre financier auquel il convient de remédier.

En pratique, le montant du fonds de roulement dépend fortement de la politique de financements des investissements.

Ainsi, si vous financez de nouvelles immobilisations en prélevant sur votre trésorerie, vous créez un actif à long terme en puisant dans votre actif à court terme (trésorerie) ou en générant un passif à court terme (découvert).

S'il est sain d'autofinancer une partie des investissements, il est prudent de réserver l'essentiel de sa trésorerie pour faire face aux besoins d'exploitation courante. Même en présence d'une trésorerie confortable, mieux vaut souvent financer les investissements à plus de 50 % par emprunt, ou par apport de fonds propres. C'est un moyen de préserver les équilibres financiers.

Quels sont vos besoins financiers de fonctionnement ?

Un fonds de roulement positif n'est pas en lui-même un signe suffisant de bonne santé financière : il convient de s'assurer qu'il couvre le besoin en fonds de roulement de l'entreprise.

Le besoin en fonds de roulement se définit comme l'argent qu'il faut mettre dans l'entreprise pour la faire fonctionner.

En effet, celle-ci doit en général engager des dépenses en règlement de ses achats et frais généraux, avant même d'encaisser les ventes.

Le besoin en fonds de roulement correspond donc aux stocks et aux créances de l'entreprise diminués de ses dettes non financières (fournisseurs, personnel,...).

Pour assurer un bon équilibre financier, **le fonds de roulement (FR)** doit permettre de faire face au **besoin en fonds de roulement (BFR)**.

A défaut, des problèmes de trésorerie apparaissent.

En effet

$$\begin{aligned} & \text{Fonds de Roulement} \\ & _ \text{ Besoin en Fonds de Roulement} \\ & = \\ & \text{Trésorerie} \end{aligned}$$



En pratique le besoin en fonds de roulement dépend directement du volume d'activité de votre entreprise (ainsi, par exemple, si le chiffre d'affaires double, les créances clients doubleront également).

En phase de croissance, il faut donc toujours prévoir le financement de ce besoin en fonds de roulement afin que croissance ne rime pas avec difficultés de trésorerie.

Il est donc primordial que vous examiniez avec soin l'évolution de votre besoin en fonds de roulement. Suivez notamment les délais de règlement de vos clients et fournisseurs, car un dérapage de quelques jours peut avoir des conséquences importantes sur votre trésorerie.

Si votre besoin en fonds de roulement est insuffisamment couvert et vous entraîne à recourir à des découverts bancaires croissants, mettez tout en œuvre pour réduire les délais d'encaissement de vos créances clients et à l'inverse obtenir des délais de paiement plus importants de vos fournisseurs (sans abuser toutefois du crédit consenti par vos fournisseurs).

Les réponses que le cabinet peut apporter à vos questions

D'où provient votre résultat ?

- ▶ Elaboration et analyse du tableau des soldes intermédiaires de gestion
- ▶ Examen critique de chaque solde intermédiaire de gestion caractéristique de votre entreprise

Comment évolue votre résultat ?

- ▶ Etablissement de comptes prévisionnels
- ▶ Comparaison de vos marges par produit, par famille, etc
- ▶ Analyse de vos marges et coefficients d'activité
- ▶ Analyse de l'évolution et de l'impact des charges spécifiques à votre activité

L'évolution de vos charges est-elle satisfaisante ?

- ▶ Mise en place de tableaux de bord
- ▶ Calcul à étapes régulières de votre seuil de rentabilité
- ▶ Simulation des hypothèses de croissance
- ▶ Analyse commentée des écarts d'évolution des charges les plus significatives

Votre trésorerie est-elle suffisante ?

- ▶ Calcul à étapes régulières de votre besoin en fonds de roulement en jour d'activité
- ▶ Contrôle permanent de l'évolution de vos soldes de trésorerie comptables et bancaires
- ▶ Calcul de la capacité d'autofinancement
- ▶ Prévisions de trésorerie

Vos capitaux propres sont-ils suffisants ?

- ▶ Présentation et analyse du bilan financier
- ▶ Analyse de l'impact des financements en crédit-bail
- ▶ Simulation de financements en fonds propres ou empruntés (effet de levier)

L'équilibre financier est-il respecté ?

- ▶ Simulation et optimisation de l'acquisition d'un véhicule
- ▶ Etude sur les solutions pour la consolidation des fonds propres



Recommandations



Notre conseil : Il est important d'examiner dans le détail vos comptes annuels. Cette analyse du passé vous permet de mieux comprendre l'évolution de votre entreprise, mais aussi d'appréhender dans les meilleures conditions possibles son avenir.

Bien entendu, le Cabinet est à vos côtés pour mener avec vous et compléter le cas échéant cette analyse de vos comptes et mettre en place les solutions qui permettront d'améliorer les performances de votre entreprise.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informations que vous souhaiteriez obtenir.

Trigone
CONSEIL